

FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT



SAPEURS POMPIERS
DE LA MOSELLE



PROTECTION CIVILE
AERIE - INCENDIE - POMPIERS



FNMNS



Secouristes Français
Croix Blanche



DÉFINITION

Assurer la sécurité de la victime, de soi-même ou de toute autre personne en attendant les secours.

OBJECTIFS

Protéger une victime ou une personne consiste à écarter ou supprimer, de n'importe quelle manière et de façon permanente, tout danger qui la ou les menace. La protection est un préalable à toute action de secours. Toutefois, elle ne peut être réalisée par un sauveteur que s'il peut assurer sa propre sécurité pendant cette action.

PROGRAMME

- Protection alerte
- Arrêt d'hémorragie
- Positions d'attente
- Réanimation cardiaque
- Surveillance

CONDITIONS

- Tout public à partir de 10 ans
- Durée : 2 heures
- 15 participants maximum par session
- Coût : 230€ par session

CONTACTS



Association Départementale de Protection Civile

06 83 37 54 35 / monirath@wanadoo.fr

www.protection-civile.org

@protectioncivilemoselle



Croix Rouge Française

06 79 07 23 54 / ddus57@croix-rouge.fr

www.croix-rouge.fr

@CroixRouge57



Comité Départemental des Secouristes Français - Croix Blanche

06 21 34 70 41 / cd57.cternard@orange.fr

www.croixblanche.org

@CroixBlancheMetz



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle

03 87 79 45 62 / udsp57@sdis57.fr

@UnionDepartementaledesSapeursPompiers57



Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

06 81 35 67 29 / cdf57fnmns@gmail.com

www.cdf57-fnmns.com

@cdf57fnmns



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

06 17 12 09 80 / reneassafor@sfr.fr

www.ffss.fr

@FFSS57



Ordre de Malte

07 70 78 19 69 / udiom57@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org

@secourisme57.ordredemaltefrance



